

Lettres patentes

Pour la fabrication des
Deniers d'or allu

Du 11. Mars 1348.

Philippes par la grace
de Dieu roy de France auore
amez les G^{en}erans maistres
nos Monoyes, salut Nous
vous mandons que tant en
sans delay vous fassiez faire
par toutes nos monoyes la
coubon et profitable, vous
semblez. Deniers d'or allu
qui auront cours pour quinze ^{+vingt}
sols parisis L'apres ce cinquante
quatre ce poids annue de
Dairs a vingt deux Karats ce loy

estranço de Lapedona